

Réf: Dossier N° : 000783

Avis de constitution

SOCIETE « BOLOÏ MUSIC »

Siège social: ABIDIAN COCODY II PLATEAUX RUE J70 NONLOIN DE SOCOCE LOT: 259 ILOT: 1 06 BP 1898 ABIDJAN 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Mars 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mardi 18 Mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « BOLOÏ MUSIC» en abrégé«».

Objet: Initiation et apprentissage de la musique, du chant, de langues à travers cours, ateliers et événements ponctuels, Traduction, Management artistique, Créations et réalisations d'événements culturels, Production d'oeuvres artistiques et culturelles

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDIAN COCODY II PLATEAUX RUE J70 NONLOIN DE SOCOCE LOT: 259 ILOT: 1 06 BP 1898 ABIDJAN 06

GÉRANT: TAFEBE EPSE GAVINI RUTH TATIANA INES

RCCM: n° CI-ABJ-03-2021-B13-01547 du 18/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10604/GTCA/RC/2021 du 18/05/2021

